

VII

(Traduction)

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada au
Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.*

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
CANADA

Le 22 janvier 1964.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 22 janvier 1964 et au texte qui y est annexé, concernant le Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la mise en valeur coopérative des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que le Gouvernement canadien consent à ce que votre Note et le texte qui y est annexé, avec la présente réponse, constituent entre nos deux Gouvernements un accord relatif au Traité.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L'honorable Dean Rusk *Le secrétaire d'État aux*
Secrétaire d'État des Affaires extérieures,
États-Unis d'Amérique PAUL MARTIN,
Washington